



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

à l'Assemblée Générale des membres de l'Association

sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009

Concernant

ACCORD 68

12, rue du Chêne, 68100 MULHOUSE

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association ACCORD 68, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les subventions comptabilisées dans l'exercice représentent 518 385.82 €,
- les créances à recouvrer sur produits de l'exercice représentent 19 354.65€,
- la trésorerie disponible à la clôture de l'exercice est de 122 189.27 €

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Mulhouse,
Le 14 avril 2010

KAPPA CONSULTANTS
Commissaire aux Comptes
Benoît HARLEAUX
Mandataire Technique

8 - Bilan au 31 décembre 2009

Actif		2009		2008	Passif			
		brut	amort.				net	
N°	Intitulé des comptes				N°	Intitulé des comptes	2009	2008
201	Actif immobilisé	64 207	43 820	23 574		Capitaux stables	83 199	62 831
206	Frais d'établissement				102	Fonds propres		
208	Droit de bail				1306	Fonds associatifs sans droit de reprise	62 831	55 822
	Autres immobilisations incorporelles				105	Subventions d'investissements affectées aux biens renouvelables		
2051	Licences, logiciels				10682	Ecart de réévaluation		
	Régularisation Logiciel				10685	Excédents affectés à l'investissement		
2182	Matériel de transport	36 642	28 839	12 155	11	Réserves réglementées : réserve de trésorerie		
2183	Matériel de bureau et informatique	23 042	14 981	7 745	12	Report à nouveau		
					103	Résultat de l'exercice	10 368	7 009
2184	Mobilier					Autres fonds associatifs		
2388	Autres immobilisations corporelles					Fonds associatifs avec droit de reprise		
					105	Subventions d'investissements sur biens renouvelables		
275	Dépôts et cautionnements versés	4 523		3 674	141	Ecart de réévaluation		
	Autres immobilisations financières				151	Provisions réglementées : réserve de trésorerie		
					158	Provisions pour risques et charges		
					194	Provisions pour risques (un licenciement)	10 000	
					164	Provisions pour trésorerie		
					17	Fonds dédiés (action Licorne pour 2006))		
						Emprunts		
						Dettes de long terme		
35	Actif circulant			159 427		Passif circulant	80 537	82 777
4091	Stocks et en-cours				401	Dettes fournisseurs	9 086	7 154
425	Créances :					Clients créditeurs		
	- Fournisseurs débiteurs					Dettes sociales et fiscales :		
447	- Personnel - Acomptes ou produits à recevoir				421	- Personnels	1 139	
468	- Trésor Public <i>taxe sur salaires à recevoir</i>			5		- Sécurité sociale		
4678	- Subvention à recevoir				431	- Autres organismes sociaux	32 076	27 745
4687	- Médiations frais de justice à recevoir				437	- Administration fiscale		
486	- Produits à recevoir				4282	Produits constatés payés	493	47 878
	Charges constatées d'avance				487	Produits constatés d'avance	37 743	
					519	Découvert, concours bancaires courants		37 544
508	Disponibilités			122 189				
51	Valeurs mobilières de placement							
53	Banques ou chèques postaux			122 167				
	Caisse			22				
	Total Actif			163 736		Total Passif	163 736	183 152

8 - Bilan au 31 décembre 2009

(Règlement n°99-01 du 16 février 1999 du comité de la réglementation comptable
relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations)

Actif	Passif	
<p>Engagements reçus</p> <p>Legs nets à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle <p>Dons en nature restant à vendre</p>	<p>Engagements donnés</p> <p>Legs nets à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle <p>Dons en nature restant à vendre</p>	

Comptes certifiés par le Président de l'association
Le 12 mars 2010

Signature

Montant du fonds de roulement, au 31.12.N-2 :	61864
Montant du fonds de roulement, au 31.12.N-1 :	55822

1 - Charges (ENSEMBLE DES ACTIVITES)

Nature des charges		Exercice 2009 Budget prévisionnel	Exercice 2009 constaté au 31/12/2009	Exercice 2010 Budget prévisionnel
N°	Intitulé			
6061	Fournitures d'énergie	721,00	708,34	2 220,00
60621	Carburant	5 100,00	1 892,91	5 600,00
6063	Fournitures d'entretien	3 858,00	633,17	5 874,00
6064	Fournitures administratives	6 710,00	3 378,13	8 710,00
6065	pharmacie			
6068	Petit matériel de bureau	2 400,00	606,04	280,00
60	Achats	18 789,00	7 218,59	22 684,00
611	Sous-traitance générale			
6130	Charges locatives	2 000,00	1 887,00	4 700,00
6131	Location immeuble	22 707,00	16 600,00	18 000,00
6135	Location photocopieuse	2 000,00	1 295,67	2 050,00
615	Entretien et réparations	2 590,00	1 335,82	2 790,00
6151	Entretien et réparation véhicules	500,00	1 181,72	1 700,00
616	Primes d'assurances	4 000,00	2 522,95	3 850,00
617	Colloques, séminaires, conférences		389,00	
6181	Documentation générale	3 650,00	1 571,07	2 650,00
6182	Divers : études et prestations de service,	1 460,00		460,00
61	Services extérieurs	38 907,00	26 783,23	36 200,00
621	Personnel extérieur à l'association			
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	7 312,00	6 198,00	7 590,00
623	Information, publications	2 500,00	194,00	1 380,00
6231	Annonces et insertions		130,02	
6232				
6251	Voyages et déplacements	10 200,00	4 378,85	5 150,00
62511/13	Déplacements formation directeur et cadre		1 221,11	3 500,00
62512	Déplacements Inavem Paris directeur	1 300,00	1 834,27	2 400,00
6252	Missions	4 264,00	3 547,62	5 464,00
6255	Frais de déménagement		283,91	
6257	Petites réparations			
6261-2	Frais postaux et frais de télécommunication	9 600,00	10 084,93	13 280,00
6280	concours divers	520,00	450,07	725,00
62	Autres services extérieurs	35 696,00	28 322,78	39 489,00
631	Taxe sur les salaires	27 272,00	19 364,00	28 059,00
633	Impôts, taxes et versements assimilés		74,00	
6354	Carte grise - timbres			
63	Impôts, taxes et versements assimilés	27 272,00	19 438,00	28 059,00
641	Rémunérations des personnels	360 287,00	322 611,46	376 282,00
6414	Indemnités et avantages divers		2 804,22	2 539,00
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	166 003,00	135 565,13	175 954,00
6475	Médecine du travail	1 619,00	1 497,75	1 392,00
64787	Œuvres sociales	4 504,00	540,00	4 704,00
6487	Formation du personnel	2 702,00	6 117,84	2 822,00
64	Charges de personnel	535 115,00	469 136,40	563 693,00
65	Autres charges de gestion courante	6 600,00	23,62	0,00
66	Charges financières	300,00	1 607,02	1 610,00
67	Charges exceptionnelles			
6811	Dotations aux amortissements	7 915,00	11 465,25	7 637,00
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges		10 000,00	
6868	Autres dotations Lic			
6874	Dotations aux provisions règlementées CP	37 602,00	37 742,86	42 080,00
6894	Engagements à réaliser sur ressources attribuées			
6895	Engagements à réaliser sur dons manuels affectés			
6897	Engagements à réaliser sur legs et donations affectés			
68	Dotations aux amortissements, provisions et engagements	45 517,00	59 208,11	49 717,00
	EXCEDENT		10 368,73	
	Total	708 196,00	622 106,48	741 452,00
Evaluation des contributions volontaires nature				
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens et services			
	Personnel bénévole			
	Total			

2-Produits (ENSEMBLE DES ACTIVITES)

Nature des produits		Exercice 2009	Exercice 2009	Exercice 2010
Intitulé		Budget prévisionnel	constaté au 31/12/2009	Budget prévisionnel
Reprise sur le résultat N-1				
7001	Cotisations des membres adhérents	110,00	150,00	0,00
7002	Dons		420,60	0,00
741	Subvention du ministère de la justice	40 740,00	75 804,00	83 304,00
	<i>au titre de :</i>			
7411	- Aide aux victimes	40 740,00	30 000,00	48 304,00
7412	- Contrôle judiciaire			
7413	- Enquêtes sociales rapides (astreinte POP)			
7414	- Rue de la Martre		10 804,00	
7415	- DIMAVI SAVU			
73412	- BAV TGI Mulhouse		35 000,00	35 000,00
742	Autres subventions de l'Etat	262 538,00	207 141,00	251 921,00
7421	- Fonds Interministériel à la Ville DIV: dimavi	138 000,00	138 000,00	138 000,00
	- Fonds Interministériel à la Ville DIV AS COMMISSARIAT	18 512,00	18 512,00	18 512,00
	- Fonds Interministériel à la Ville DIV AS GENDARMERIE	28 129,00	28 129,00	28 129,00
	- l'acsé : auteurs de violences FIPD	60 780,00	20 000,00	60 780,00
	- FIPD: réparation pénale	4 000,00		4 000,00
7422	- Appui Social Individualisé (ASI)			
7423	- Conventions départementales d'objectifs (CDO)			
7424	- Convention passée avec un ministère			
7436	- Autres (préciser) Droits des Femmes - DIMAVI	2 500,00	2 500,00	2 500,00
	- Droits des Femmes - PRISE EN CHARGE DES AUTEURS	5 000,00		
	- DAASS	5 617,00		
743	Autres subventions	286 302,00	235 440,82	298 302,00
7431	- Conseil régional	4 500,00	4 500,00	1 500,00
7432	- Conseil général AS COMMISSARIAT	18 512,00	18 512,00	18 512,00
	- Conseil général AS GENDARMERIE	28 129,00	28 129,00	28 129,00
7432	- Conseil général DIMAVI	103 000,00	100 000,00	103 000,00
	- Conseil général AIDE AUX VICTIMES	3 000,00		3 000,00
	- Conseil général LA LICORNE	20 000,00	7 000,00	20 000,00
	- Conseil général PRISE EN CHARGE AUTEURS	16 445,00		16 445,00
	- Commune Colmar	5 000,00	2 000,00	5 000,00
7433	- MULHOUSE CAMSA DIMAVI & SAV	52 000,00	52 000,00	52 000,00
	- MULHOUSE La Licorne	7 261,00		7 261,00
7434	- Commune MULHOUSE TS COMMISSARIAT	9 256,00	9 256,00	9 256,00
7434	- Autres communes	13 699,00	12 843,82	28 699,00
	- Commune de MULHOUSE			
	- commune de MULHOUSE La Licorne	5 500,00	1 200,00	5 500,00
	- Fondation de France			
743	gaz de France			
704	Frais de justice	50 000,00	41 001,00	50 000,00
	<i>au titre de :</i>			
7041	- Contrôle judiciaire			
7042	- Enquêtes sociales rapides			
7043	- Enquêtes de personnalité			
7044	- Médiation pénale	50 000,00	41 001,00	50 000,00
7045	- Rappel à la loi			
7046	- Classements sous condition			
76	Produits financiers	0,00	721,83	0,00
	- Produits sur cessions de VMP		721,83	
	- Produit bancaire			
77	Produits exceptionnels	1 991,00	2 193,21	2 350,00
	- Produits exceptionnels sur opération de gestion	1 991,00	2 193,21	2 350,00
	- Reprises sur provisions			
705	Autres ressources (à préciser)	18 527,00	11 355,99	17 832,00
	- Remboursements de frais de formation	1 500,00	305,00	500,00
	- PÔLE FORMATION	17 027,00	170,00	455,00
	- Remboursements organismes sociaux		549,22	350,00
	- Prestations de service		5 088,80	6 000,00
	- Remboursement des frais de déplacement		1 305,70	1 400,00
	- ASP (cnasea)		2 337,27	9 127,00
	- Agefiph		1 600,00	
772	Produits en atténuation			
7721	Produits exceptionnels			
7861	Reprise sur provisions congés payés	47 878,00	47 878,03	37 743,00
7866	Reprise sur fonds dédiés			
787	Reprises sur provisions formation			
7875	Reprise provisions pour risques			
	DEFICIT			
789	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
Total		708 196,00	622 106,48	741 452,00
Evaluation des contributions volontaires en nature				
	Bénévolat			
	Prestations en nature			
	Dons en nature			
Total				

A C C O R D 6 8

« Médiation et aide aux victimes »

Siège social : 12, rue du Chêne - 68100 MULHOUSE

Bilan au 31/12/2009

Sommaire de l'annexe	Type	Produites	Non significatif	Non applicable
1° FAITS CARACTÉRISTIQUES				
2° RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES				
– méthodes d'évaluation	EP			
– changement de méthode ou de présentation				
– dérogation	EP			
– Informations complémentaires pour donner une image fidèle	EP			
– événements postérieurs à la clôture de l'exercice	EP			
3° NOTES SUR LE BILAN				
3.1 ACTIF IMMOBILISÉ				
3.11 immobilisations incorporelles				
frais d'établissement	EP			
frais de recherche et de développement	EP			
concessions, brevets, logiciels	EP			
3.12 immobilisations corporelles				
Évaluation	S			
Amortissements	S			
3.13 immobilisations financières				
Évaluation	S			
liste des filiales et participations	S			
3.14 Mouvements ayant affecté les immobilisations	S			
3.2 ACTIF CIRCULANT				
évaluation des stocks	S			
évaluation des créances	S			
avances aux dirigeants	S			
Évaluation des valeurs mobilières de placement	S			
différences & évaluat°/élém. Fongibles de l'actif circulant	EP			
provisions pour dépréciation	S			
3.3 AUTRES POSTES D'ACTIF				
charges constatées d'avance	EP			
produits à recevoir	EP			
charges à répartir	EP			
primes de remboursement des obligations	S			
3.4 CAPITAUX PROPRES				
composition du capital social	S			
provisions réglementées	S			
variation des capitaux propres	S			
incidences des évaluations fiscales dérogatoires	S			
parts bénéficiaires	S			
3.5 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
évaluation et variation	S			
3.6 DETTES				
obligations convertibles	S			
emprunts obligataires	S			
Emprunts	S			
3.7 AUTRES POSTES DU PASSIF				
charges à payer	EP			
produits constatés d'avance	EP			
3.8 ELEMENTS COMMUNS				
état des échéances, des créances et des dettes	S			
dettes et créances représentées par des effets de commerce	S			
écarts de conversion	S			
4° NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT				
Ventilation du chiffre d'affaires	S			
Evaluation de certains produits et charges	S			
Ventilation de l'impôt sur les sociétés	S			
Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	S			
5° AUTRES INFORMATIONS				
Engagements financiers	S			
Engagements de retraite	S			
Crédit-bail	EP			
Dettes et créances garanties par des sûretés réelles	S			
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la soc.	S			
Éléments concernant les entreprises liées	EP			
Effectif moyen	S			
Rémunération des dirigeants	S			
6° AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS	S			

A C C O R D 68

« Médiation et aide aux victimes »

Siège social : 12, rue du Chêne - 68100 MULHOUSE

Bilan au 31/12/2009

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

arrêtés au 31 décembre 2009

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le **31 décembre 2009**
dont le total est de **163 736 euros**
et le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dont le total est de **622 106.48 euros**
Dégagent un **excédent de 10 368.73 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du **1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009**.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites, et résumées dans le sommaire joint.

L'annexe est présentée ci-après en 4 parties, à savoir :

- règles et méthodes comptables
- notes sur le bilan
- notes sur le compte de résultat
- autres informations

1° FAITS CARACTERISTIQUES

EVENEMENTS EN COURS D' EXERCICE

En 2009, ouverture d'un nouveau service : un Bureau d'Accueil de Victimes, au Tribunal de Grande Instance de Mulhouse, concomitamment à la fin du service « Prise en charge psychosociale des auteurs de violences ». Ce service est expérimental et son financement n'est assuré que jusqu'en avril 2010.

2° PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Le présent bilan et le compte de résultat ont été établis dans le respect des dispositions des articles 8 à 17 du Code de Commerce retenant, notamment, les principes comptables suivants :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices
- Prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

A C C O R D 68

« Médiation et aide aux victimes »

Siège social : 12, rue du Chêne - 68100 MULHOUSE

Bilan au 31/12/2009

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Lorsqu'un choix est offert, la méthode utilisée sera précisée dans les notes relatives aux comptes concernés.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 3588 € au titre du contrôle légal et à 0€ au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes.

Effectif moyen : 13 salariés en 2009.

3° NOTES SUR LE BILAN

ACTIF

3.1 - ACTIF IMMOBILISE

3.12 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, augmenté des frais accessoires.

Amortissement des immobilisations corporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire

POSTES	DURÉE	MODE
Matériel de transport	5 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans	linéaire
Mobilier	3 à 10 ans	linéaire

A C C O R D 6 8

« Médiation et aide aux victimes »

Siège social : 12, rue du Chêne - 68100 MULHOUSE

Bilan au 31/12/2009

3.14 - MOUVEMENT DE L'ACTIF IMMOBILISE

(en euros)

Immobilisations

	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice
Immobilisations corporelles	61 433.95 €	7422.35	9172.17	59 684.13 €
Immobilisations financières	3 673,49 €	3000.00	2150.00	4 523,49 €
TOTAL	65 107.44 €	10422.35	11322.17	64 207.62 €

Amortissements

	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice
Immobilisations corporelles	41 533.34 €	11465.25	9178.17	43 820.42€
TOTAL	41 533.34 €	11465.25	9178.17	43 820.42 €

3.2 - ACTIF CIRCULANT

Nous attendons le versement des frais de médiation pour un montant de 19 354.65 euros et le paiement de :

- 1 facture AGEFOS pour un montant de 168.50 euros.
- 1 cotisation Ordre des avocats de 150 euros
- 1 remboursement de frais Inavem 153.30

TOTAL 471.80 euros

A C C O R D 6 8*« Médiation et aide aux victimes »**Siège social : 12, rue du Chêne - 68100 MULHOUSE**Bilan au 31/12/2009***3.3 - AUTRES POSTES D'ACTIF****CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

NATURE	MONTANT
<i>Services extérieurs</i>	1 334.03€
<i>Impôts et taxes</i>	0
<i>Charges de personnel</i>	0
<i>Charges financières</i>	0
TOTAL	1 334.03 €

PRODUITS A RECEVOIR SUR CREANCES

NATURE	MONTANT
<i>Médiations frais de justice</i>	19 354.65 €
<i>Agefos Remboursement formations</i>	168.50 €
<i>Autres - fournisseurs</i>	303.30 €
TOTAL	19 826.45 €

ACCORD 68

« Médiation et aide aux victimes »

Siège social : 12, rue du Chêne - 68100 MULHOUSE

Bilan au 31/12/2009

PASSIF

3.4 - CAPITAUX PROPRES

ELEMENTS	MONTANT
Fonds propres en début d'exercice	62 830.78 €
Résultat de l'exercice 2009 Excédent	10 368.73 €
Fonds propres en fin d'exercice	73 199.51 €

3.5 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Mouvements de l'exercice

	Début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Provision en fin d'exercice
Provisions réserve de trésorerie				0 €
Provisions colloque				0 €
Provisions charges	0		0	0 €
Provisions charges formation	0		0	0€
Provisions risques litige	0	10 000.00	0	10 000.00 €
TOTAL	0	10 000.00		10 000.00€

A C C O R D 6 8*« Médiation et aide aux victimes »**Siège social : 12, rue du Chêne - 68100 MULHOUSE**Bilan au 31/12/2009***3.7 - AUTRES POSTES DU PASSIF****PRODUITS CONSTATES D' AVANCE**

NATURE	MONTANT
<i>Personnel</i>	
<i>Produits sur exercices antérieurs</i>	<i>0</i>
<i>Subventions</i>	
<i>Dotation DDASS</i>	<i>0</i>
<i>Autres</i>	<i>0</i>
TOTAL	

DETAIL DES CHARGES A PAYER

NATURE	MONTANT
<i>Dette fournisseurs</i>	<i>3 588.00€</i>
<i>Personnel</i> <i>salaire net à payer</i>	
<i>Charges personnels</i>	
<i>Charges constatées d'avance</i>	
<i>Administration fiscale</i>	
<i>Provision pour congés payés</i>	<i>37 742.86 €</i>
TOTAUX	41 330.86 €

A C C O R D 6 8

« Médiation et aide aux victimes »

Siège social : 12, rue du Chêne - 68100 MULHOUSE

Bilan au 31/12/2009

3.8 - ELEMENTS COMMUNS

Détail des échéances des dettes

NATURE	MONTANT	MOINS D'1 AN	DE 1 A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Dettes financières				
Autres dettes	80 537.00	80 537.00		

5° AUTRES INFORMATIONS



**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions règlementées**

à l'Assemblée Générale des membres de l'Association
sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009

Concernant

ACCORD 68

12, rue du Chêne, 68100 Mulhouse.

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

D) Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article 25-2 du décret du 1^{er} mars 1985, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet d'une autorisation préalable de vos statuts.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1^{er} mars 1985, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Remboursement des frais de déplacements des Membres du Conseil d'Administration

M. Jean Louis PAUMIER	368.64 €
M. François TSCHUMPERLY	196.01€

Fait à Mulhouse,
Le 14 avril 2010.

KAPPA CONSULTANTS
Commissaire aux Comptes
Benoît HARLEAUX
Mandataire Technique